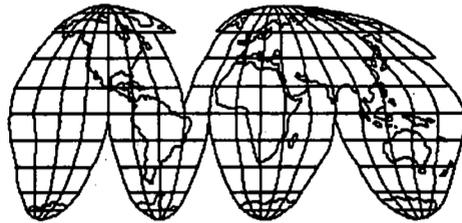


Le commerce et
la politique étrangère
cette semaine

This Week
in Trade and
Foreign Policy

du 3 février au 9 février 1994



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU COMMERCE INTERNATIONAL

COMMUNIQUÉS :

M. Ouellet indigné par les atrocités commises à Sarajevo

Le 6 février 1994, n° 19

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a déclaré que les Canadiens et les Canadiennes étaient bouleversés et indignés par le massacre délibéré et les récentes blessures infligées à des centaines de civils innocents à Sarajevo. « Cette dernière atrocité souligne l'urgence d'une action internationale concertée pour empêcher la violence de frapper de nouveau la population civile innocente de Sarajevo. J'ai insisté sur ce point dans les conversations que j'ai eues aujourd'hui avec le secrétaire d'État américain, M. Christopher, et le secrétaire du *Foreign Office* britannique, M. Hurd », a indiqué M. Ouellet.

Le Canada se réjouit de la ratification par l'Ukraine de la Traité sur la réduction des armes nucléaires stratégiques (START 1)

Le 4 février 1994, n° 18

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a accueilli favorablement la ratification sans condition par le Parlement ukrainien du Traité START I et du Protocole de Lisbonne. L'Ukraine s'engage par le fait même à adhérer au Traité sur la non-prolifération (TNP) à titre d'État non doté d'armes nucléaires. « Le gouvernement et le parlement ukrainiens ont agi avec courage et dans l'esprit de la déclaration tripartite signée récemment avec les États-Unis et la Russie. Ils ont reconnu que la dénucléarisation offre le meilleur moyen d'assurer la sécurité de l'Ukraine et de promouvoir la stabilité dans la région. Nous prévoyons que l'Ukraine ne tardera pas à prendre les dispositions voulues pour assurer la mise en oeuvre de START I et son adhésion au TNP », a indiqué M. Ouellet.

DISCOURS:

Le grand défi des politiques commerciales et économiques du Canada à la fin du XX^e siècle est de savoir comment promouvoir nos intérêts nationaux dans un monde où les économies sont de plus en plus intégrées et où les institutions internationales ont de la difficulté à maintenir le pas. La réponse me semble largement passer par l'élaboration d'une politique commerciale plus indépendante, plus souple et mieux focalisée, qui repose sur une évaluation stratégique de nos intérêts économiques. Sans expliquer cette politique en détail, je voudrais vous dire quels devraient être, à mon avis, nos trois objectifs stratégiques. Premièrement, nous devrions commencer à mieux cibler nos priorités économiques globales. Le deuxième volet de cette manière plus stratégique d'envisager la politique commerciale consisterait à trouver des moyens de cibler plus efficacement les programmes et les ressources du gouvernement afin d'aider les sociétés canadiennes à devenir des partenaires internationaux encore plus prospères. Le gouvernement se préoccupe tout particulièrement du rôle joué par les petites et moyennes entreprises qui ont le potentiel de devenir des moteurs de croissance dans l'avenir, mais à qui manquent souvent la masse critique, les ressources financières ou la compétence technique qui leur permettraient de s'implanter sur les marchés étrangers. Enfin, nous devons établir un climat économique national propice à une croissance fondée sur les exportations. Un programme commercial dynamique, tourné vers l'extérieur, est essentiel pour assurer la reprise économique et la création d'emplois. Bien que les objectifs internationaux du Canada restent les mêmes, à savoir ouvrir des marchés à forte croissance, encourager les industries à être concurrentielles à l'échelle internationale et favoriser des systèmes commerciaux réglementés, nos méthodes et notre façon de procéder devront être innovatrices pour refléter les réalités de la nouvelle économie planétaire.

Tiré d'une allocution de l'honorable Roy MacLaren, ministre du commerce international, au déjeuner canadien à Davos (Suisse), le 29 janvier, 1994, 94/5.

Comme vous le savez, notre pays a levé les sanctions économiques contre l'Afrique du Sud en septembre dernier. Seul l'embargo militaire décrété par l'ONU à l'égard du commerce des marchandises militaires demeure en vigueur. Quelles répercussions la levée des sanctions économiques a-t-elle eues sur notre relation bilatérale? En toute franchise, elle nous a permis de tourner la page. Je crois pouvoir dire que nous avons inauguré une nouvelle ère de collaboration bilatérale qui, je l'espère, ira en se renforçant au cours des années à venir. Le gouvernement du Canada a rétabli toutes les mesures de soutien applicables aux échanges avec l'Afrique du Sud. L'ouverture, en octobre dernier, de la section commerciale de l'ambassade du Canada à Johannesburg en constitue l'exemple le plus évident. La section en question emploie quatre spécialistes des questions commerciales, dont deux venus du Canada, ce qui constitue un indice important de notre confiance à l'égard de la nouvelle Afrique du Sud. Les exportateurs canadiens qui ciblent les marchés d'Afrique du Sud peuvent désormais bénéficier du financement et de l'assurance-crédit offertes par la Société pour l'expansion des exportations, qui a placé l'Afrique du Sud sur la liste des pays pour lesquels elle accorde une protection à court et moyen terme. La levée des sanctions commerciales a aussi pour effet de vous permettre, désormais, de vendre au Canada vos produits agricoles ainsi que des produits à base de charbon, de fer et d'acier. Plus encore, les sociétés et les banques canadiennes peuvent désormais conclure des transactions avec l'Afrique du Sud dans le domaine des investissements et des finances. (...) Le rôle du gouvernement du Canada consiste à mettre en place les structures et les ententes permettant de favoriser les initiatives au chapitre du commerce et des investissements. En cette période où la dette des gouvernements s'alourdit tandis que la marge de manoeuvre qui leur permet d'entreprendre des projets d'infrastructure ou d'autres projets d'envergure tend à diminuer, nous appuyons fortement les initiatives du secteur privé dans le domaine du commerce et des investissements comme moyen de favoriser la croissance. (...) Le grand dynamisme des milieux d'affaires canadien et sud-africain pourrait selon nous rétablir en peu de temps nos échanges commerciaux au niveau qu'ils atteignaient avant l'imposition des sanctions en 1986, et qui était de près de 500 millions de dollars canadiens.

Tiré d'une allocution de l'honorable Roy MacLaren, ministre du commerce international, devant la Chambre du commerce Sud-Africaine à Johannesburg, le 1^{er} février, 1994, 94/4.

Je crois donc, comme bon nombre d'entre vous qui êtes réunis ici ce soir, que les efforts doivent dorénavant viser à abolir l'apartheid économique. Il appartiendra aux Sud-Africains d'en définir les modalités, mais je puis vous assurer que les Canadiens vous apporteront leur aide dans les domaines où ils sont en mesure de le faire. Je tiens à affirmer, à cet égard, ma conviction personnelle qu'un gouvernement ne peut mener à bien une telle transformation par ses propres moyens et sans l'aide du reste de la société. Dans le secteur économique, la collaboration du secteur privé est essentielle. Vous vous interrogez sans doute sur ce que nous pouvons actuellement vous offrir. Comme ministre du gouvernement canadien, mon rôle consiste à faire en sorte que les membres du secteur privé disposent de structures qui leur permettent d'accomplir ce qu'il sont les mieux placés pour réaliser. Notons à cet égard que le gouvernement du Canada s'applique, depuis la levée des sanctions, à rétablir toutes les mesures de soutien du marché suspendues lors de l'imposition des sanctions, et qu'il se consacre actuellement à régler le plus rapidement possible une ou deux questions encore en suspens. De façon concrète, nous sommes assez fiers de l'appui fourni à de petits entrepreneurs noirs dans le cadre du programme

d'aide aux entreprises noires en Afrique du Sud. Depuis 1989, ce programme a permis de venir en aide à 81 petites entreprises réparties dans diverses régions de l'Afrique du Sud, mais en majorité dans les municipalités. Ces entreprises ont à leur tour contribué à créer 1 800 emplois, selon les estimations. L'Association des exportateurs canadiens prévoit par ailleurs effectuer une mission en Afrique du Sud plus tard au cours de l'année, en vue de trouver, parmi les petites et moyennes entreprises surtout, des partenaires potentiels pour des ententes de franchisage.

Tiré d'une allocution de l'honorable Roy MacLaren, ministre du commerce international, à l'occasion d'un dîner sur l'habilitation économique à Johannesburg, le 31 janvier, 1994, 94/3.

DU MINISTÈRE DES FINANCES DU CANADA :

Nouvel Avis de motion des voies et moyens modifiant la loi sur la taxe d'accise déposé aux communes

Le 3 février 1994, n° 94-016

Le secrétaire d'État aux Finances, Doug Peters, a déposé à la Chambre des communes un Avis de motion des voies et moyens visant à modifier la Loi sur la taxe d'accise. Cette motion s'ajoute au plan gouvernemental de lutte à la contrebande annoncé à la suite du dépôt de deux autres Avis. Le nouvel Avis fait suite aux réductions de taxes provinciales sur le tabac annoncées par le Québec. Ces modifications mettent en vigueur l'engagement pris par le Premier ministre de réduire davantage l'accise fédérale sur les produits du tabac dans le cadre des réductions des taxes provinciales sur le tabac. Elle propose que la Loi sur la taxe d'accise soit modifiée de façon à réduire davantage les taux de la taxe d'accise sur les cigarettes et les bâtonnets de tabac qui portent une mention du fabricant les destinant au marché québécois. La taxe d'accise sur les cigarettes sera réduite de \$5 de plus la cartouche et de \$1.80 de plus le lot de 200 bâtonnets de tabac. Ces taux réduits s'appliqueront aux cigarettes et aux bâtonnets de tabac portant une mention les destinant à la vente au détail au Québec et livrés par les fabricants à compter du 9 février 1994. Une remise de \$5 la cartouche de cigarettes sera accordée aux personnes dont les stocks de cigarettes libérées de taxe d'accise au 9 février 1994 dépassent un certain seuil et sont destinées au marché québécois.

Dépôt d'un projet de loi concernant l'impôt sur le revenu

Le 4 février 1994, n° 94-015

Le ministre des Finances, Paul Martin, a déposé à la Chambre des communes un projet de loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu visant à mettre en oeuvre des mesures annoncées dans l'Exposé économique et financier de décembre 1992 et dans le budget d'avril 1993. À l'époque, M. Martin avait indiqué que la modification du projet de loi C-136 consistant à verser le crédit de TPS semestriellement plutôt que trimestriellement n'a pas été retenue.

Annnonce d'un examen indépendant des méthodes de prévision et des résultats du ministère des finances

Le 4 février 1994, n° 94-014

Le ministre des Finances, Paul Martin, a annoncé que la firme Ernst & Young avait été choisie pour effectuer un examen indépendant des méthodes de prévision utilisées par le ministère des Finances et des résultats obtenus par ce dernier à ce chapitre. L'examen, qui commence immédiatement, sera terminé au printemps et donnera lieu à un rapport qui sera rendu public. «Cet examen est un autre élément de la politique d'ouverture du processus budgétaire suivie par le gouvernement», a déclaré M. Martin.

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES :

M. Lloyd Axworthy annonce la stratégie en matière de réforme de la sécurité sociale

Le 31 janvier 1994, n° 94-4

Le ministre du Développement des ressources humaines, M. Lloyd Axworthy, a dévoilé la stratégie du gouvernement en matière de réforme de la sécurité sociale, dans une déclaration faite à la Chambre des communes. «Je demande à la Chambre et à nos collègues du Sénat, à nos homologues provinciaux et territoriaux, aux membres du milieu des affaires et aux syndicats, aux dirigeants de nos collectivités et, en fait, à tous les Canadiens et Canadiennes d'oublier leurs anciennes conceptions des choses, de faire abstraction de leurs intérêts particuliers et de commencer à penser au genre de règles de base que nous devons adopter au Canada pour rétablir l'équité, l'espoir et un sentiment de sécurité. (...) Nous avons prévu pour la mi-février une rencontre avec les ministres chargés de l'emploi et des services sociaux, où nous entamerons les discussions sur cette collaboration.» Le ministre a tracé les grandes lignes d'un processus comportant trois étapes dont l'objet est de réformer le système de sécurité sociale du Canada. Au cours de la première étape du processus, le comité permanent chargé du Développement des ressources humaines aura la tâche de mener des consultations publiques sur les préoccupations relatives à la sécurité sociale et au marché du travail. Parallèlement, on tiendra des discussions fédérales-provinciales-territoriales sur les questions d'intérêt commun. Un petit groupe d'étude sera formé sous peu pour aider le ministre à ce chapitre. Le fruit de ces délibérations servira de fondement au plan d'action du gouvernement, qui sera présenté en avril. À la deuxième étape de la réforme, les responsables mèneront des consultations approfondies et feront une analyse en s'appuyant sur le plan d'action du gouvernement. Au cours de la troisième et dernière étape, le gouvernement préparera et présentera un projet de loi qui sera débattu en Chambre, vraisemblablement à la fin de 1994. La mise en oeuvre est prévue pour 1995.

DÉFENSE NATIONALE :

Le Canada examinera la question des essais des missiles de croisière

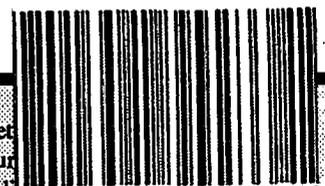
Le 3 février 1994, NR-94.001

Ce qui suit est une déclaration du ministre de la Défense nationale, l'honorable David Collenette, concernant les essais de missiles de croisière. «L'été dernier, le gouvernement précédent a accepté que le U.S. Air Force planifie deux essais de missiles de croisière devant avoir lieu au Canada pendant le premier trimestre de 1994. Comme cette planification était déjà fort avancée lorsque notre gouvernement est arrivé au pouvoir, et comme nous aurons amplement l'occasion d'examiner plus à fond la question des essais de missiles de croisière dans le contexte des examens de la politique étrangère et de la politique de défense projetés pour cette année, nous avons décidé de permettre la tenue des essais prévus pour le mois prochain. J'aimerais insister sur le fait que même si nous avons avisé le gouvernement américain qu'il pouvait procéder aux essais cette année, nous lui avons clairement fait comprendre qu'il ne pouvait présumer des résultats que donneront l'examen de la politique étrangère et l'examen de la politique de défense qui seront menés en 1994. Parce que la question suscite de vifs sentiments au sein de la population et au sein du Parti libéral, il serait effectivement bien imprudent d'anticiper sur les décisions que notre gouvernement prendra quant à l'avenir des essais de missiles de croisière au Canada. Ceci dit, nous avons exprimé notre volonté d'étudier la question en toute objectivité, et c'est ce que nous ferons.»

À VENIR :

Mars 1994 : Assemblée annuelle de la Banque interaméricaine de développement (Guadalajara)
Mars 22-25 1994 : Canada Expo94 (Mexico, Mexique)
5-11 juin 1994 : Assemblée annuelle de l'Organisation des États américains (Belém, Brésil)
8-10 juillet 1994 : Sommet économique G-7 (Naples, Italie)

Si vous voulez des copies supplémentaires du matériel provenant du ministère des Affaires étrangères et du Canada, composez le (613) 944-4000 ou sans frais le 1-800-267-8376. Si vous voulez des renseignements sur d'autres ministères, contactez leur division respective des communications. «Le commerce et la politique/This Week in Trade and Foreign Policy» est préparé chaque semaine à la Direction générale des



20164 7 104566 12

T
in
Foreign Policy

Department of Foreign Affairs and International Trade (BCF)
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (BCF)

Le commerce et
la politique étrangère
cette semaine

March 31 to April 6, 1994



DEPARTMENT OF FOREIGN AFFAIRS AND INTERNATIONAL TRADE:
PRESS RELEASES:

MacLaren Determined to Contest U.S. Extraordinary Challenge on Softwood Lumber

April 6, 1994, No. 68

The Honourable Roy MacLaren, Minister for International Trade, has expressed the Canadian government's determination to contest a U.S. challenge of the Canada-U.S. Free Trade Agreement (FTA) binational panel on softwood lumber. The U.S. government today formally requested the establishment of an Extraordinary Challenge Committee (ECC) to review the panel decision. The U.S. government's request for an ECC alleges that the panel did not apply the correct standard of review, and that two Canadian panelists materially breached the disclosure obligations of the Code of Conduct. "We see absolutely no grounds for these allegations," said Mr. MacLaren. "The panel correctly found in Canada's favour because of the strength of our case, and we are confident that this will again be demonstrated in the ECC."

MacLaren Announces Canada-Korea Special Partnership Working Group

April 6, 1994, No. 67

The Minister for International Trade, the Honourable Roy MacLaren, announced the establishment of a Canada-Korea special partnership working group following his visit to South Korea March 31 to April 5. The purpose of the working group is to increase economic links and to strengthen trade and investment ties between the two countries. This new initiative, announced jointly with Korea's Minister of Foreign Affairs, Han Sun-Joo, follows up on a commitment made at the November meeting of the Asia-Pacific Economic Co-operation (APEC) forum by Prime Minister Jean Chrétien and Korean President Kim Young Sam to give priority to developing a special partnership between Canada and Korea. "As middle powers of the Asia-Pacific region, we agreed we should co-operate closely on bilateral and multilateral issues," Mr. MacLaren said in Seoul after meetings with Korean government ministers and officials. "Our aim is to cope effectively with the new international economic environment created by the successful conclusion of the Uruguay Round multilateral trade negotiations and the launch of the North American Free Trade Agreement."

Secretary of State Stewart to Travel to El Salvador, Guatemala and Mexico

April 5, 1994, No. 66

Foreign Affairs Minister André Ouellet announced that Secretary of State (Latin America and Africa) Christine Stewart will travel to El Salvador, Guatemala and Mexico April 6-12. "Mrs. Stewart's visit underscores Canada's ongoing commitment to peace and democratic development in Central America," said Mr. Ouellet. "I look forward this visit at a time when Salvadorans are engaged in their first democratic elections, and both sides of the conflict in Guatemala have signed an accord on human rights," Mrs. Stewart added.

Canada Announces Nuclear Dismantlement Package for Ukraine

April 1, 1994, No. 65

Foreign Affairs Minister André Ouellet announced a \$15-million package of Canadian assistance to Ukraine to support nuclear dismantlement and enhanced nuclear safety. The package, announced during Mr. Ouellet's visit to Kiev, is part of Canada's contribution to Western assistance efforts to promote de-nuclearization and encourage Ukrainian accession to the Nuclear Non-Proliferation Treaty. "Canada is committed to working closely with Ukraine to enhance international stability and security. This assistance package will help Ukraine de-nuclearize by making Canadian expertise available to address such urgent needs as nuclear waste management, environmental restoration and enhanced civilian nuclear-safety systems," said Mr. Ouellet.

MacLaren Releases 1994 Register of U.S. Barriers to Trade

March 31, 1994, No. 64

The Minister for International Trade, the Honourable Roy MacLaren, released the *Register of United States Barriers to Trade*. "Canada and the United States share the world's largest trading relationship," Mr. MacLaren said. "This relationship has been enhanced by reducing or eliminating trade barriers under bilateral and multilateral trade agreements. The *Register* provides examples of remaining barriers that Canadian companies continue to face." The publication is an illustrative list of barriers to the free flow of goods, services and investment into the United States from Canada. Examples of these barriers are found in U.S. subsidy practices, unilateral trade remedy practices, government procurement and domestic preference laws, customs and administrative procedures, and technical and regulatory practices. The *Register of United States Barriers to Trade* also summarizes Canadian responses to specific U.S. trade actions or barriers. "We will continue to work to eliminate or reduce U.S. barriers to trade through negotiations and through effective use of dispute-settlement procedures under the NAFTA [North American Free Trade Agreement] and the GATT [General Agreement on Tariffs and Trade]," Mr. MacLaren said. The *Register of United States Barriers to Trade* may be obtained by contacting the Department of Foreign Affairs and International Trade's InfoCentre at 1-800-267-8376 (toll-free) or, in the Ottawa area, at 944-4000. Requests by facsimile can be directed to (613) 996-9709.

Quellet Welcomes the Termination of COCOM

March 31, 1994, No. 63

Foreign Affairs Minister André Ouellet welcomed the termination of the Co-ordinating Committee for Multilateral Strategic Export Controls (COCOM), the export controls regime that restricted Western trade with Communist countries during the Cold War. "The termination of COCOM lifts the last remnant of Cold War export controls and paves the way for a new export controls arrangement. This is an important political step and marks the opening of trade opportunities in the area of high technology for Canadian companies," said Mr. Ouellet.

Canada Announces Assistance Package for Ukraine

March 31, 1994, No. 62

Foreign Affairs Minister André Ouellet announced a series of new Canadian assistance initiatives designed to address pressing environmental, health and social issues in Ukraine. "These new initiatives are providing practical, immediate assistance in areas of primary importance to the Ukrainian people. They underline Canada's special relationship with Ukraine and our commitment to help Ukraine address some of the most difficult challenges during this period of transition," said Mr. Ouellet. One project is designed to help with the rehabilitation of the Dniepr River, the source of drinking water for 70 percent of Ukraine's population. The second will train Ukrainian physicians in the areas of maternal and infant health care. The third, an assistance package, will address emergency health needs in Ukraine, including essential supplies for pregnant women and children, and vaccines. The assistance package totals \$11.5 million.

Cold War Documents Made Public in Latest History Volume on Canada's External Relations

March 31, 1994, No. 61

Foreign Affairs Minister André Ouellet announced the publication of the 14th volume of the Department's *Documents on Canadian External Relations*, which contains hundreds of original documents on Canada's response to the deepening Cold War and other important political and economic developments in 1948. Volume 14 and other volumes of this series can be obtained from: Canada Communication Group Publishing Centre, Ottawa, Ontario, K1A 0S9; Telephone: (819) 956-4802; Facsimile: (819) 994-1498; Catalogue number: E2-39/14-1994.

STATEMENTS:

It is my pleasure to announce today the presentation of two grants, one to the Montréal Symphony Orchestra for \$300 000, and the other to the Grands Ballets Canadiens for \$275 000. The investment being made by my department in your planned tours abroad is a tribute both to your artistic prowess and to your international renown. It also expresses the appreciation of the Government of Canada toward you as special partners in the affirmation of Canada's distinctive cultural presence amidst the tremendous changes taking place in the world. In general, through international cultural affairs we seek to achieve the following: make Canada a leader in the new world economy by projecting the image of a country that is unique, creative, innovative and hence competitive; protect our cultural sovereignty; undergird the Canadian identity by exhibiting its most creative aspects on the international scene; and promote the growth and vitality of the culture and education sectors, and thereby help create jobs.

Notes for an Address by the Honourable André Ouellet, Minister of Foreign Affairs, on the Occasion of the Presentation of Grants to the Montreal Symphony Orchestra and to the Grands Ballets Canadiens, (Montreal, Quebec, March 25, 1994, 94/12)

CIDA:

Canada to Support Democratic Development in Guatemala

April 8, 1994, 94-13

Canada will support an innovative program to assist Guatemalans' efforts to promote that country's democratic development. The \$1.5-million, two-year program will be financed by the Canadian International Development Agency (CIDA) and managed by the Centre canadien d'Études et de coopération internationale (CECI), a voluntary agency. "Canada wishes to support President de Leon Carpio in his efforts to consolidated democratic institutions in Guatemala," said Christine Stewart, Secretary of State (Latin America & Africa), who announced the new initiative in Guatemala City on behalf of Foreign Affairs Minister André Ouellet. Mrs. Stewart is visiting Guatemala and El Salvador before attending the annual meeting of the Inter-Amecian Development Bank in Guadalajara, Mexico.

UPCOMING EVENTS:

April 11-13, 1994:	Inter-American Development Bank Annual Meeting (Guadalajara, Mexico)
April 15, 1994:	Ministerial Meeting for the Signing of the Uruguay Round (Marrakesh, Morocco)
June 5-11, 1994:	OAS Annual Assembly (Belem, Brazil)
June 9-19, 1994:	NATO, North Atlantic Council and North Atlantic Co-operation Council Meetings (Istanbul, Turkey)
July 8-10, 1994:	G-7 Economic Summit (Naples, Italy)

Additional copies of the above documents that are produced by the Department of Foreign Affairs and International Trade can be obtained by calling (613) 944-4000 or toll-free at 1-800-267-8376. Documents produced by other departments can be obtained by calling their respective communications divisions in Ottawa. "This Week in Trade and Foreign Policy/Le commerce et la politique étrangère cette semaine" is produced weekly by the Communications Bureau of the Department of Foreign Affairs and International Trade.